

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 2 Avril 1895

### NOUVELLES LOCALES

Mardi dernier, S. A. R. le Prince régnant de Hohenzollern a déjeuné au Palais.

Le même jour, le Prince et la Princesse ont pris le thé à bord du *Cambrian*, commandé par S. A. le Prince Louis de Battenberg.

Mercredi, LL. AA. RR. la Comtesse de Bardi, la Duchesse et le Duc Charles-Théodore en Bavière, avec les Duchesses Sophie et Elisabeth, ont déjeuné au Palais.

Le lendemain jeudi, LL. AA. RR. la Princesse Beatrice, fille de S. M. la Reine d'Angleterre, la Princesse Victoria, petite-fille de la Reine, et le Prince Louis de Battenberg ont déjeuné au Palais.

Le Prince et la Princesse ont rendu visite, samedi, à LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha.

Hier lundi, S. A. I. et R. l'Archiduc Renier est venu en visite au Palais.

Leurs Altesses Sérénissimes ont été reçues aujourd'hui par S. M. la Reine d'Angleterre, à Nice.

S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général de la Principauté, a été promu au grade d'Officier de la Légion d'honneur. Le décret portant cette nomination a paru vendredi dernier au *Journal Officiel* de la République Française.

Le Tribunal Supérieur a, dans ses audiences correctionnelles des 19 et 21 mars, condamné : 1<sup>o</sup> un nommé Louis-Désiré M..., à vingt-quatre heures de prison pour colportage d'écrits sans autorisation ; 2<sup>o</sup> le nommé Pierre F..., boulanger, à vingt-cinq francs d'amende pour détention de faux poids ; et 3<sup>o</sup> la femme C... (par défaut) à deux cents francs d'amende pour vol.

Notre port présente toujours une agréable animation. Il ne se passe pas de jour sans qu'arrivent de nouveaux yachts. Citons entre autres parmi les derniers venus : *Giralda*, vapeur anglais, à M. Calmont, bâtiment remarquable par ses dimensions, il jauge 1,808 tonnaux et a 62 hommes d'équipage. Il venait de Villefranche avec 4 passagers.

*Niavatha*, vapeur anglais, à M. Baird ; venant de Cannes, 27 hommes d'équipage, 220 tonneaux.

La date du tirage de la loterie au profit de l'Orphelinat de Monaco et de l'Œuvre du Patronage, dirigés par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, est fixée à la semaine de Pâques.

On peut se procurer des billets à l'Orphelinat, rue des Remparts, à Monaco.

A cause de la représentation de bienfaisance, le concert classique annoncé pour jeudi 4 avril, aura lieu le mercredi 3 avril.

Vendredi, pour clôturer le tir aux pigeons, M. Blondin, l'aimable organisateur de nos fêtes sportives, avait convié les autorités monégasques et diverses personnes notables à une réunion d'adieu sur le stand du Tir aux pigeons.

Etaient présents : S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général ; le colonel de Sainte-Croix ; M. Dugué de Mac Carthy, secrétaire général ; le comte Gastaldi, maire ; M. Etienne Gastaldi (qui a gagné la première poule, tuant 5 pigeons sur 6) ; M. et M<sup>me</sup> Darnis ; M. et M<sup>me</sup> Pontremoli ; M. le capitaine Plati ; le lieutenant de Capella ; MM. Dufour, Rivière, Félix Gindre, etc., etc.

Mercredi dernier, vers cinq heures du soir, un incendie s'est déclaré dans les bois qui dominent le village de Roquebrune. Activé par un vent violent, le feu prit de suite des proportions alarmantes. Une escouade de vingt sapeurs-pompiers, sous la conduite du lieutenant Lacombe, a été immédiatement dirigée sur le lieu du sinistre.

Nos pompiers ont trouvé là une compagnie des chasseurs à pied en garnison à Menton. On s'est promptement rendu maître du feu ; les dégâts sont malheureusement assez importants.

### SPORT VÉLOCIPÉDIQUE MONÉGASQUE

Un temps à souhait a favorisé dimanche la grande réunion internationale organisée par le S. V. M., sous la direction de M. Jules Letainturier, son nouveau et sympathique président.

Beaucoup de monde aux tribunes et autour de la piste. L'importance des prix et les sympathies que notre Société sportive a su s'attirer un peu partout, avaient amené à Monaco des coureurs de pays assez éloignés ; Bordeaux était représenté par Fouaneau, Beconnais, Laugt, Guicheney ; Marmande, par Paul Bourrillon ; Carpentras, par Adrien Naquet ; Marseille, par Tony et Florent Reboul ; Paris ou ses environs, par Muringer et Omer Lambert. Cannes et Nice avaient également envoyé bon nombre de lutteurs.

Voici le résultat des courses :

Première course. — Réserve aux Séniors du Sport Vélocipédique Monégasque, distance 2,800 mètres. 10 inscrits.

1<sup>er</sup>, Alphonse Viguier, en 5' 26" 2/5, un objet d'art de 120 francs et une médaille d'or offerte par M. le Cher Pierre Neri ; 2<sup>e</sup>, Joseph Barriera, 5' 27" 4/5, un objet d'art de 90 francs ; 3<sup>e</sup>, Armand Xhrouet, 5' 30", un objet d'art de 60 francs.

Deuxième course. — Réserve aux Juniors du Sport Vélocipédique Monégasque, distance, 2,100 mètres. 8 inscrits.

1<sup>er</sup>, \*\*\* 3' 57" 2/5, un objet d'art de 100 francs et médaille d'or, offerte par M. Jules Letainturier ; 2<sup>e</sup>, Jean Masino, 4' 5", un objet d'art de 60 francs ; 3<sup>e</sup>, Luc, 4' 15", un objet d'art de 30 francs.

Troisième course. — Grande régionale (bi). Prix de la Colonie étrangère et du Commerce, 4,200 m. 21 inscrits.

1<sup>er</sup>, Jean Gougoltz, du V. S. Cannois, 8' 11" 4/5, 150 fr. ; 2<sup>e</sup>, Florent Reboul, de Marseille, 8' 12" 4/5, 100 francs ; 3<sup>e</sup>, Tony Reboul, 8' 13", 60 francs.

Quatrième course. — Grande internationale (bi). Prix de S. A. S. le Prince, 7,000 mètres. 23 inscrits.

1<sup>er</sup>, Paul Bourrillon, du S. V. Marmandais, 13' 40",

300 francs ; 2<sup>e</sup>, Florent Reboul, 200 francs ; 3<sup>e</sup> Jean Gougoltz, 100 francs.

Cinquième course. — Grande internationale (bi-tandem). Prix de la Société des Bains de Mer. 7,000 mètres. 10 équipes inscrites.

1<sup>er</sup>, Paul Bourrillon et Fouaneau, de Bordeaux, 12' 52", 200 fr. ; 2<sup>e</sup>, Beconnais et Laugt, de Bordeaux, 12' 59", 150 fr. ; 3<sup>e</sup>, Alphonse Viguier, du S. V. M., et Jean Gougoltz, du V. C. Cannois, 14 m., 100 fr.

Sixième course. — Régionale-Consolation. Prix de la Société des Bains. 4,200 mètres,

1<sup>er</sup>, Parmac, du S. V. M., 7' 42" 2/5, 50 francs ; 2<sup>e</sup>, Nicodémi, de Nice, 40 fr. ; 3<sup>e</sup>, Viguier, du S. V. M., 30 fr.

Septième course. — Internationale Consolation. Prix de la Société des Bains de Mer. 7,000 mètres.

1<sup>er</sup>, Fouaneau, 13' 9" 3/5, 70 fr. ; 2<sup>e</sup>, Nicodémi, 60 fr. ; 3<sup>e</sup>, Parmac, 50 fr.

Le soir, un banquet de 80 couverts a réuni au siège de la Société, avenue de la Gare, presque tous les membres du S. V. M. et leurs invités, les consuls et vice-consuls de l'U. V. F., les présidents des diverses Sociétés vélocipédiques de la région, etc. Au dessert, M. Pierre Néri, président d'honneur, a porté la santé de Leurs Altesses Sérénissimes, M. Jules Letainturier celle de S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, qui a daigné accorder son haut patronage au S. V. M. Divers autres toasts ont suivi, ils exprimaient ou des remerciements à des protecteurs ou à des concours désintéressés, tous ont été unanimement applaudis.

Un grave accident de voiture a eu lieu hier après-midi sur la route de Menton, au pont de Ramingao, territoire de Roquebrune, où périt si malheureusement, il y a quelques années, le jeune Renouard, vélocipédiste.

Une voiture de place à deux chevaux de la Principauté, portant le n° 30, et contenant quatre dames de la colonie étrangère, habitant rue Grimaldi, villa Fouilleroux, parcourait, vers une heure et demie, la descente assez rapide de la « Vieille », se dirigeant vers Cabbé-Roquebrune, lorsqu'à un moment donné, les deux chevaux, à la vue de deux journaux déployés en travers de la route, s'emballèrent et partirent à fond de train.

Le cocher, Laurent Bonnet, fit bien tous ses efforts pour les maîtriser, mais en vain, et bientôt les cahots violents imprimés à l'équipage par suite de la vitesse vertigineuse avec laquelle il descendait, projetaient à terre le cocher, ainsi qu'une des dames qu'il conduisait. Celle-ci ne se fit heureusement que des égratignures.

Pendant ce temps, les chevaux, poursuivant leur course folle, ne tardaient pas à arriver au pont de Ramingao, situé à quelques centaines de mètres de la gare. N'étant plus dirigés, ils s'élançèrent contre le parapet nord qu'ils franchirent, pendant que la voiture dans laquelle se trouvaient toujours les trois autres dames, qui poussaient des cris de détresse, venait de son côté buter avec force contre ce même parapet. L'extrême violence du choc brisa le timon et les harnais des chevaux, qui allèrent s'abîmer au fond du ravin, profond d'une vingtaine de mètres.

Quant à la voiture, qui était restée sur le pont,

inutile de dire qu'elle a été littéralement brisée, et que les trois dames qu'elle contenait roulèrent dans la poussière. Dans la chute, l'une d'elles s'est fait plusieurs contusions qui, fort heureusement, ne sont pas bien graves. Les deux autres en ont été quittes pour la peur.

Les premiers secours ont été prodigués aux victimes de cet accident par M. François Faraldo, qui était accouru sur les lieux. Quelques minutes après, le maire de Cabbé-Roquebrune, prévenu, arrivait également sur les lieux, précédant la gendarmerie, qui ne tardait pas à accourir.

Les quatre dames sont revenues à Monaco dans la soirée. Celle qui est blessée en sera quitte pour quelques jours de repos. Le cocher a pu également rentrer à son domicile. Ses blessures ne sont pas graves.

On a trouvé, sur les lieux de l'accident, une bague en or avec pierre blasonnée, un porte-crayon en or et une clef de montre également en or.

Jeudi soir, charmante soirée au théâtre pour la représentation de M<sup>me</sup> Rachel-Boyer et M. Sylvain, de la Comédie-Française, M<sup>lles</sup> Hartmann et Alice Lody, de l'Odéon.

Le *Petit Hôtel*, désopilante comédie en un acte de MM. Meilhac et Halévy, a été joyeusement enlevée par M<sup>lle</sup> Lody, MM. Murator, Nigri et Buislay.

La *Femme de Tabarin*, tragi-parade en un acte de M. Catulle Mendès, a mis en relief la savante diction et l'admirable jeu de M. Sylvain, ainsi que les qualités de M<sup>me</sup> Rachel-Boyer, une excellente comédienne que le public de Monte Carlo applaudit trop rarement. Enfin, dans *Sapho*, comédie en un acte de M. Armand Sylvestre, nous avons admiré la belle déclamation de M<sup>lle</sup> Hartmann et entendu de nouveau M. Sylvain. Ces deux artistes ont été l'objet des plus flatteuses ovations.

Samedi, *Lakmé* nous réservait une surprise. Au moment d'attaquer l'ouverture, M. Cazeneuve, deuxième régisseur, s'est avancé et a remis de la part de M. Gunsbourg, à M. Léon Jehin, un superbe bâton en ébène incrusté d'or, comme remerciement pour la façon supérieure avec laquelle il a dirigé la saison théâtrale que l'opéra de Delibes achève sur la scène de Monte Carlo.

Tout l'orchestre et le public se sont associés à M. Gunsbourg et ont fait à M. Jehin la plus flatteuse manifestation dont un artiste puisse être l'occasion dans sa vie.

*Lakmé* a été un nouveau triomphe pour M<sup>me</sup> Bréjean-Gravière, que M<sup>me</sup> Maugé, MM. Engel, Isnardon, Nigri, etc., ont secondée très convenablement.

THÉÂTRE DU PALAIS DES BEAUX-ARTS

Jeudi 4 Avril 1895, à 4 heures

REPRÉSENTATION DE BIENFAISANCE

sous le haut patronage de

ILL. AA. SS. LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE MONACO

au profit des

VICTIMES DE L'INCENDIE DE MENTON

PROGRAMME

I

Fragments de **LA LUMIÈRE DE L'ASIE**

Oratorio de M. Isidore DE LARA

A. Marche funèbre, Orchestre — B. Duo, M<sup>me</sup> D'ALBA et M. DE LARA — C. Mélancolie de Bouddha : deuxième prélude — D. Berceuse, M<sup>me</sup> D'ALBA — E. Duo, M<sup>me</sup> D'ALBA et M. DE LARA.

II

**LE ROI LEAR**

de SHAKESPEARE, traduction de Jules LACROIX

Fragments en deux parties

La première partie se passe en Bretagne, chez Gonerille — La seconde, en France, chez Cordelia. — Comme dans le théâtre primitif de Shakespeare, il n'y aura pas de changement de décor.

PERSONNAGES

Gonerille..... M<sup>me</sup> ALCINE LEBLANG.  
 Régane..... M<sup>lle</sup> MAUGÉ.  
 Cordelia..... M<sup>lle</sup> CELLINI.  
 Kent..... MM. RAYMOND.  
 Gloster..... NIGRI.  
 Osvold..... DARTOIS.  
 Le Roi Lear..... Raoul GUNSBOURG.

III

← CONCERT →

A. Romances, M. DE LARA — B. Airs, M<sup>me</sup> BRÉJEAN-GRAVIÈRE — C. Romances, M. DE LARA

Nous rappelons à nos lecteurs que la troisième bataille de fleurs organisée par la Société des Régates est fixée au lundi 15 avril, le lendemain de Pâques. Elle aura lieu sur le boulevard de la Condamine.

Le très grand succès obtenu par la bataille de Monte Carlo a mis en goût les partisans d'exhibitions originales. Plusieurs chars sont déjà en voie de préparation pour la troisième et dernière bataille de l'année 1895.

La Société Chorale l'*Avenir* de Monaco donnera, vendredi prochain 5 avril, à 8 heures et demie du soir, dans la salle du théâtre des Variétés, sous la direction de M. Achille Nef, une soirée musicale et de bienfaisance, au profit des victimes de l'incendie de Menton.

Voici le programme que l'on nous communique :

1. *France*, chœur..... RITZ.
2. *Crispino*, trio..... \*  
MM. BAUD, BERTRAND et BERGONZI.
3. *Le Cor*, solo..... \*  
M. HUGHET.
4. **Petite opérette**, donnée par la C<sup>ie</sup> Italienne, dirigée par l'auteur C. MATUCCI.
5. *Credo du Paysan*..... \*  
M. BRONFORT.
6. *Les Contrebandiers*, chœur..... LIMNANDER.
7. *Gioconda*..... \*  
M. BOGGIANO.
8. *Chantons Noé*, chœur..... PAILLARD.  
— Intermède —
9. Monologue..... \*  
M. BERTRAND.

Mercredi 3 Avril 1895, à 2 h. de l'après-midi

19<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

Avec le concours de M<sup>lle</sup> Amalia CANEO DE CORLINA, harpiste

1. Poème pour orchestre — *Symphonie dramatique* (1<sup>re</sup> audition). Fernand Le Borne.
2. *Au Printemps (Im Fruhling)*, ouverture..... Carl Goldmark.
3. { A. *Prélude*..... Mendelssohn.  
B. *Automne*..... Thomas.  
M<sup>me</sup> CANEO DE CORLINA.
4. *Scènes poétiques*..... B. Godard.
5. { A. *Cambria*, duo pour deux harpes. Thomas.  
B. *Freyschütz* (Souvenirs)..... Godefroid.  
M<sup>me</sup> CANEO DE CORLINA et THÉVENET.
6. Marche des Fiançailles de *Lohengrin*.. R. Wagner.

La Compagnie du chemin de fer de La Turbie nous prie de porter à la connaissance de MM. les voyageurs que, depuis le 1<sup>er</sup> avril, un nouveau train régulier est mis en circulation aux heures vantes :

Départ de Monte Carlo..... 5 h. 8 soir  
 Arrivée à La Turbie..... 5 h. 30 —  
 Départ de La Turbie..... 6 h. » —  
 Arrivée à Monte Carlo..... 6 h. 20 —

TROTTHING DU LITTORAL

Suite et fin. — Voir les numéros 1911, 1912 et 1913

Troisième journée — Mardi 9 avril

I. — PRIX DE CONSOLATION (ATTELÉ)

2,600 francs, dont 1,450 francs au premier ; 750 fr. au second ; 420 francs au troisième ; 300 francs au quatrième.

Pour chevaux de 4 ans et au-dessus, ayant pris part au « Prix de l'Élevage » et au « Prix du Midi », sans gagner de premier prix.

Entrée 50 : francs. Moitié forfait. Poids libre.

Distance : 3,000 mètres.

Engagements jusqu'au samedi 6 avril 1895, avant 6 heures du soir, chez M. le Secrétaire du Trotting du Littoral, à la Mairie de Nice.

II. — GRAND HANDICAP INTERNATIONAL GORDON-BENNETT (ATTELÉ) Course supplémentaire

7,500 francs, dont 4,000 francs au premier ; 2,000 fr. au second ; 1,000 francs au troisième, et 500 francs au quatrième.

Handicap pour chevaux entiers, hongres et juments de tous âges et de tous pays, ayant couru dans le Grand international Gordon-Bennett (deuxième journée).

Les conditions du handicap seront déclarées le 8 avril par une commission mixte du handicap.

Course en partie liée (Heats). Deux épreuves sur trois.

Entrée : 150 francs, moitié forfait, poids libre, distance 1,609 mètres.

Engagements jusqu'au lundi 8 avril 1895, avant midi, chez M. le secrétaire du Trotting du littoral, à la mairie de Nice.

III. — CONSOLATION, INTERNATIONAL (ATTELÉ)

1,300 francs, dont 550 francs au premier ; 375 francs second ; 250 francs au troisième ; 125 francs au quatrième. Les entrées sont réparties : moitié au premier, un quart au second et un quart au troisième.

Pour chevaux de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tous pays, ayant pris part aux courses internationales de cette réunion, et n'ayant pas été placés premiers dans ces courses.

Entrée : 25 francs. Forfait : 15 francs. Poids libre.

Distance 2,800 mètres.

Engagements jusqu'au lundi 8 avril 1895, avant midi, chez M. le secrétaire du Trotting du littoral, à la Mairie de Nice.

IV. — COURSES DE FIACRES A L'INSTAR DE VIENNE ATTELAGE A DEUX (victorias-milords)

800 francs, offerts par le Comité des courses.

Epreuves par séries de 6 voitures maximum.

Le premier gagnant de chaque série concourra à une course de décision. Les prix seront répartis entre tous les concurrents de la course de décision et les seconds des épreuves de séries.

La répartition des prix au programme devra être effectuée suivant le nombre de voitures engagées. Ces voitures, ainsi que leurs chevaux, devront appartenir depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1895, à des loueurs, payant patente annuelle, ou à des cochers, propriétaires d'équipages, domiciliés sur le Littoral (entre Hyères et Menton, compris la Principauté de Monaco.)

Les voitures devront être complètes et inspectées deux heures avant l'ouverture de la course par une commission mixte de commissaires.

Entrée pour chaque voiture, 5 francs, payable le jour de l'engagement.

Distance, 3,200 mètres.

Extrait du *Gaulois* du 26 mars 1895 :

Le Comité des courses au trot de Nice a décidé que les réunions projetées pour les 5, 7 et 9 avril auraient lieu conformément aux conditions qui ont déjà paru une première fois au Bulletin officiel. Ces conditions restent les mêmes, et une édition supplémentaire du Bulletin officiel paru aux frais de la Société de Nice a confirmé cette décision et porté à la connaissance des intéressés que les chevaux prenant part à ces réunions ne seront plus disqualifiés, comme l'avait décidé le Comité du Demi-Sang. Mais il ne sera pas fait mention, ni sur les affiches, ni à ce Bulletin officiel, des superbes allocations offertes par M. Gordon Bennett et par la Municipalité de Nice, allocation s'élevant à 20,000 francs.

Le Comité du Trotting de Nice, a voulu en agissant ainsi, avec un tact et une convenance que tout le monde appréciera, éviter un conflit qui menaçait de prendre une importance fâcheuse, et qu'il eut été très facile d'éviter en appliquant le paragraphe 5 de l'article 13, autorisant exceptionnellement des courses internationales.

Le Comité de Nice n'a pas voulu priver l'élevage des beaux prix qui lui étaient offerts par de généreux souscripteurs, et a préféré ainsi donner satisfaction aux exigences de la Société du Demi-Sang. Ce seront donc des bouquets de violettes, entourés d'un chèque de 20,000 fr. qui seront offerts aux vainqueurs de ces prix internationaux, où se mesureront les plus grands trotteurs de l'Europe et même d'Amérique

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Exposition Agricole et Horticole. — Nous avons visité les chantiers de la prochaine Exposition florale et les travaux sont aujourd'hui poussés avec la

plus grande célérité de façon que tout sera prêt pour le vendredi 5 avril, jour de l'inauguration.

L'emplacement de l'Exposition comprend les nouveaux jardins, derrière le Casino Municipal, sur lesquels sera installée la grande galerie relative à l'horticulture régionale ; puis le prolongement de la rue Alberti, ainsi que les parterres du square Masséna où l'on pourra admirer de magnifiques collections d'arbustes de tous genres et tous les produits agricoles.

Ce grand concours d'horticulture et d'agriculture sera donc particulièrement brillant ; les visiteurs pourront admirer des produits importants et remarquables.

Un grand nombre de récompenses en médailles seront mises à la disposition du Jury. Indépendamment des médailles données par la Société d'Agriculture et par l'ancienne Société d'Horticulture, la Société vient de recevoir :

De S. A. S. M<sup>re</sup> le prince de Monaco, une médaille d'or ;

De M. le ministre de l'Agriculture, une médaille de vermeil, grand module, et une médaille d'argent ;

De la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M., une somme de 500 francs qui sera convertie en deux médailles d'or, grand module.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'événement de la semaine a été la revue des troupes de Madagascar, passée au camp de Sathonay par le Président de la République. Cette émouvante cérémonie a rendu M. Félix Faure encore plus populaire. Les faubourgs de Paris l'acclament lorsqu'il visite les hôpitaux ; lorsqu'il sort de l'Opéra, les titis se rangent avec admiration à une distance respectueuse. L'un d'eux disait devant moi : « Quel homme ! Quelle prestance ! C'est un zig ! » Le duc d'Aumale exprimait la même pensée à mon ami Imbert de Saint-Amand, dans un style plus académique ; il lui déclarait que M. Félix Faure était un modèle de correction et qu'il occupait sa place avec une grande dignité.

Comme je savais que le peintre Detaille avait assisté à la revue de Sathonay, j'allais hier matin frapper à la porte de son atelier pour lui demander son impression. — « Cette revue, me dit-il, a été magnifique et, malgré la pluie battante, je suis heureux d'y avoir assisté. Jamais je n'ai été saisi d'un aussi vif frisson patriotique qu'au moment où le Président a remis, tête découverte, les étendards aux colonels devant le front des troupes. »

— « Voilà, lui dis-je, un superbe sujet de tableau ; pour quoi ne le feriez-vous pas ? »

Detaille se contenta de répondre par un sourire qui me parut avoir une grande signification.

Au fond de l'atelier, j'aperçois un grand rideau. Derrière se trouvait un portrait. Detaille souleva le rideau et me montra une toile superbe, un nouveau chef-d'œuvre du maître qui fera sensation au prochain salon. Cette toile représente le prince de Galles, à cheval, en uniforme de *feld-marschal*, qui est le grade le plus élevé dans l'armée anglaise. A sa gauche, son plus jeune frère le duc de Connaught paraît écouter ses ordres. Le duc de Connaught est à cheval et porte l'uniforme de général. A droite défilent des troupes d'infanterie.

Après avoir exprimé au grand peintre ma vive admiration, nous causâmes longtemps du prince de Galles, de son récent passage à Paris, du plaisir qu'il éprouva, comme Detaille et comme votre serviteur, à séjourner l'hiver dans le Midi. Si j'étais le marquis de Dangeau, au lieu d'être simplement Dangeau, je prendrais une plume Louis-Quatorzième pour noter à quelle heure le prince de Galles s'est rendu à l'Élysée, à quelle heure il a visité le Musée Grévin, qu'il préfère au Musée Tussaud, à quelle heure il a passé dans l'atelier de Detaille pour les dernières retouches, à quelle heure il est allé au théâtre, où il a dit devant un groupe d'amis que jamais portrait de lui n'avait été aussi réussi que celui fait par Detaille, et même à quel moment il espère pouvoir retourner à Cannes.

Si j'étais le marquis de Dangeau, je narrerais longuement que le prince de Galles, qui est grand-maître de la franc-maçonnerie, en Angleterre, *feld-marschal*, colonel de nombreux régiments en Angleterre et dans divers pays étrangers, décoré de tous les ordres connus, possède une série de trente-six uniformes. Mais c'est un détail qui aurait eu plus de prix à la cour du grand Roi, qu'en notre époque démocratique, et je doute que Son Altesse Royale ait jamais porté ces trente-six costumes.

M. Bouvaud, directeur général des services d'architecture de l'Exposition de 1900, travaille à l'établissement du plan

définitif qui sera terminé dans les premiers jours de juin. Les chantiers, si les crédits sont votés en temps utile, pourront être ouverts en septembre. Le Comité des directeurs de l'Exposition s'est réuni pour étudier les différents projets de manifestations théâtrales. MM. Alexandre Dumas, Victorien Sardou et Jules Claretie assistaient à la séance. Aucune détermination définitive n'a été prise, et il serait indiscret d'entrer dans le détail des points examinés. Les hommes éminents, dont nous venons de citer les noms, se refusent aux interviews et se contentent de répondre qu'en 1900 les attractions théâtrales seront parmi les *clous* de la grande exhibition. Et si l'on insiste, l'un d'eux, auteur de comédies très spirituelles, raconte avec un sérieux bien amusant que M. Paschal Grousset, député de Paris, vient de proposer de construire une cité souterraine descendant vers le feu central du globe. On creuserait des puits verticaux de 200 mètres jusqu'à 12 ou 1,500 mètres.

On est très heureux, dans la haute société parisienne, de la nomination du duc de Mandas, qui remplacera M. de Leon y Castillo comme ambassadeur d'Espagne. Le duc de Mandas a déjà occupé ce poste de 1890 à 1892, et il a laissé à Paris de vives sympathies. C'est un homme de 65 ans, de taille moyenne, ayant grand air et fort érudite.

Le monde parisien commence à offrir une intéressante animation et battra son plein après la Semaine-Sainte. En ce moment, il n'y a à signaler que des diners et des réceptions artistiques.

Le vicomte et la vicomtesse d'Avenel, qui font les honneurs d'un des salons les plus littéraires de Paris, ont donné un dîner suivi de réception, où assistaient un grand nombre de notabilités, le duc d'Aumale, le baron de Mohrenheim, M. et M<sup>me</sup> de Léon y Castillo, M. et M<sup>me</sup> Edouard Hervé, M. et M<sup>me</sup> Henri Houssaye, M<sup>me</sup> Thureau-Dangin, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Taine, M. Marcel Prévost, M. Gaston Jollivet, M. Calmette, M. Camille Bellaigue, le comte Jacques du Tillet, M. Guichard, M. de Stuers, le comte de Franqueville, M. Antonin Lefèvre-Portalès, etc. Le vicomte d'Avenel, qui a eu le prix Gobert à l'Académie Française, a un salon académique avant de devenir académicien.

La vicomtesse de Trédern a offert, dans son hôtel de la rue Vendôme, une soirée artistique à laquelle assistaient toutes les élégances parisiennes et toutes les notabilités. La maîtresse de la maison a chanté avec un sentiment et une sûreté de méthode remarquables *Diane*, scène lyrique de Benjamin Godard, avec M. Quesnel et les chœurs, composés d'hommes et de femmes du monde, le quatuor de *Polyeucte*, de Gounod ; le trio du *Songe d'une nuit d'été*, d'Ambroise Thomas, et les *Roses d'octobre*, de Massenet. On a fort goûté le *Masque rose*, idylle de Rameau et Diet, interprétée pour la première fois par M<sup>lle</sup> Renée du Minil, M. Lelubez et M. Touche.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

On inaugurera au mois d'avril de l'année prochaine, à Athènes, le rétablissement des Jeux olympiques. Ce sont des Français qui ont pris l'initiative de la résurrection de cette institution glorieuse.

On ouvrira donc à Athènes un tournoi international, auquel seront convoqués les champions de tous les peuples. Ainsi, dans l'antiquité, les Lacédémoniens, les Béotiens, les Athéniens, les Eoliens oubliaient pendant quelques semaines leurs perpétuelles discordes et se rencontraient dans une arène immense pour y disputer le prix de la force et de l'adresse.

On n'en doit pas douter, ces fêtes seront intéressantes et belles, gymnastes et curieux y afflueront. Un programme, longuement élaboré, a réglé les conditions et les détails de chaque exercice. Il n'y aura à ces nouveaux jeux ni courses de chars, ni panathénées, car depuis vingt-deux siècles le sport s'est modifié ; mais les exercices physiques y seront représentés dans leurs principaux modes.

La dernière invention d'Edison.

Les journaux américains nous apprennent que le fameux électricien vient de faire une découverte inouïe qui laisse bien loin derrière elle les plus admirables inventions du savant.

Le principe de l'appareil est un petit téléphone de poche placé dans un boîtier ressemblant à celui d'une montre ordinaire. Sur le cadran se meut l'aiguille d'une boussole actionnée par une bobine intérieure.

Avec cet appareil, et sans l'intermédiaire d'aucun fil, on peut communiquer à n'importe quelle distance avec

une personne munie d'un appareil identique, à la fois transmetteur et récepteur.

D'après Edison — et c'est là sa découverte principale — la *pensée seule* d'un individu, appliquée avec instance à tel ou tel objet, peut produire un courant électrique d'une intensité suffisante pour permettre sa transmission. C'est, selon lui, un phénomène de « sympathie électrique ».

Le savant est très fier de son invention qui, dit-il, étonnera le monde par sa simplicité. Nous le croyons sans peine !

L'*Eleveur* nous apprend de quelle manière on s'y prend, à Rome, pour produire des écrevisses tout à fait succulentes et très réputées. On installe des façons de rayons superposés sur lesquels on dispose des milliers de petits pots en terre communiquant entre eux par un conduit où circule incessamment de l'eau fraîche. Dans chaque, une seule écrevisse : à deux elles se battraient, au détriment de leur engraissement. On les parque en mai, et chaque jour on les nourrit avec du pain et du maïs. A ce régime, elles engraisent très vite, et acquièrent une saveur excellente. Cette méthode paraît donner les meilleurs résultats.

M. Mounet-Sully a été nommé par acclamation président de la Cigale, dans la dernière réunion des Cigaliers.

On sait la grande part qui revient au grand tragédien dans le succès des dernières fêtes d'Orange où *Antigone* et *Œdipe* triomphèrent.

La Cigale a eu pour principaux présidents : MM. Henry Fouquier, Henri de Bornier, Benjamin Constant, Paul Arène.

Le véritable fondateur de cette réunion, qui compte parmi ses membres l'élite des artistes, des littérateurs du Midi, est M. Maurice Faure, député de la Drôme, qui a toujours décliné la présidence à laquelle les Cigaliers l'appelaient à l'unanimité.

PRÉPARATION DES TISSUS IMPERMÉABLES. — La préparation d'un véritable tissu imperméable, absolument *waterproof*, est le rêve des chimistes de tous pays. Ils ne l'ont encore réalisé que bien imparfaitement. Un américain, M. Knowlton, indique la nouvelle formule suivante, qu'il déclare infaillible.

Dans ce système, on badigeonne les étoffes avec un mélange de bouillie de graine de lin et de blanc d'Espagne, ce dernier pouvant être remplacé par l'ocre, la craie, le talc ou la pierre-ponce. On peut ainsi fabriquer des appareils de toilette portatifs analogues à ceux qui se font actuellement avec des toiles caoutchoutées et n'offrant aucune chance de craquelage, comme les toiles huilées.

La bouillie de graine de lin s'obtient en faisant bouillir la graine avec de l'eau, et elle doit avoir la consistance de l'amidon tel qu'on l'emploie pour le blanchissage. On la débarrasse de la graine par filtration à travers un linge et on fait le mélange, comme il a été dit plus haut, en prenant environ 180 parties de blanc d'Espagne, ou d'ocre, etc., par litre de bouillie.

La toile recouverte de ce mélange est d'abord mise à sécher, puis on y applique 2 ou 3 couches d'huile de lin crue contenant environ 2 1/2 % de cire d'abeille et un peu de siccatif. Après le passage de chaque couche de peinture, on laisse sécher durant 8 ou 10 jours et on passe au papier de verre.

LA PEINTURE AU LIÈGE. — Voici en quoi consiste la peinture au liège dont on vante les bons effets pour la peinture des navires :

On passe, d'abord, sur les parois à recouvrir une première couche de peinture ordinaire. Cette première couche est saupoudrée de poudre de liège ; l'enduit présente alors l'aspect du crépissage dit « à la tyrolienne ». Par dessus on passe une autre couche de peinture vernissée, blanche ou de couleur.

La couche de liège absorbe l'humidité provenant de la respiration de l'équipage : en été, elle atténue dans une certaine mesure la chaleur solaire ; les tôles surchauffées, lorsqu'elles en sont garnies, peuvent être touchées sans risque de se brûler les doigts.

Il paraît que cette peinture est susceptible de remplacer avec avantage la peinture ordinaire à deux ou trois couches et même la peinture au linoléum qui n'est cepen-

dant pas sans mérite. Avis à nos marins et aux amateurs de yachting.

La question de la langue internationale scientifique, semble sur le point d'être résolue. Et la solution paraît devoir être celle que la diplomatie a adoptée depuis le traité de Westphalie, c'est-à-dire l'emploi de la langue française.

Ce sont les journaux russes qui, à l'occasion du Congrès de Moscou, ont soulevé de nouveau cette question et, à l'unanimité, ils ont conclu dans le sens que nous venons d'indiquer.

« Ce n'est pas en vain, dit le *Vratch*, le principal organe de la médecine russe, que la diplomatie, qui tient beaucoup plus au nationalisme que la science médicale a adopté la langue française pour les relations internationales. Il ne nous reste qu'à suivre l'exemple des diplomates. Le français est la langue la plus répandue et la plus populaire dans les classes intelligentes de toute l'Europe. Si les Anglais considèrent, d'après les statistiques, leur langue comme étant la plus répandue, cela ne saurait s'appliquer qu'aux colonies, mais non au continent européen. »

Les deux plus importants des journaux de médecine allemands, se sont aussi prononcé pour l'adoption du français comme langue officielle des Congrès internationaux.

L'idée est maintenant lancée. Un jour ou l'autre elle aboutira. Espérons que les Russes réussiront à la faire triompher dès le prochain Congrès international de Moscou.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

**AVIS**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont informés que l'Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée pour le 29 mars dernier, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 16 de l'Ordonnance Souveraine, en date du 5 mars 1895, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle Réunion Extraordinaire qui aura lieu

**le Mardi 30 Avril 1895**

à midi, au Siège de la Société, à Monaco.

ORDRE DU JOUR : Modifications aux Statuts

**AVIS**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le

**Samedi 6 Avril prochain**

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 25 au 31 mars 1895

VILLEFRANCHE, yacht à v. <i>Giralda</i> , angl., c. Calmont, passag.	id.
NICE, yacht à vap. <i>Roxana</i> , angl., c. Mathews,	id.
ID. yacht y vap. <i>Hiawatha</i> , angl., c. Humphrey,	id.
CANNES, yacht à vap. <i>Foros</i> , russe, c. Ossipoff,	id.
MARSEILLE, b. <i>Jeune-André</i> , fr., c. Antoni,	briques.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Charles</i> , fr. c. Allègre,	sable.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	id.

Départs du 25 au 31 mars

GÈNES, yacht à vap. <i>Roxana</i> , angl., c. Mathews,	passagers.
NICE, yacht à vap. <i>Hiawatha</i> , angl., c. Humphrey,	id.
ID. yacht à vap. <i>Giralda</i> , angl., c. Calmont,	id.
ID. yacht à vap. <i>Foros</i> , russe, c. Ossipoff,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Charles</i> , fr. c. Allègre,	sur lest.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Tante</i> , fr. c. Davin,	id.

Etude de M<sup>e</sup> A. BLANC, notaire et défenseur à Monaco  
39, rue Grimaldi, Condamine

**VENTE SUR LICITATION**

LES ÉTRANGERS ADMIS, APRÈS RENVOI ET AU RABAIS

Il sera procédé le dix avril prochain, jour de mercredi, à neuf heures et demie du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au palais de Justice, et devant monsieur PLANTIF, juge, audit Tribunal, à cet effet commis.

A la vente sur licitation avec admission d'étrangers, au rabais, de l'immeuble dont la désignation suit :

**DÉSIGNATION :**

Une propriété située à Monte Carlo, quartier de la Rousse, d'une contenance de huit cent vingt-neuf mètres carrés vingt-cinq décimètres, sur laquelle se trouve une maisonnette élevée d'un rez-de-chaussée et un réservoir, confrontant :

Du nord, à monsieur Verhoeven ; du midi, à un chemin et à la villa du Ravin, appartenant à monsieur Méchélaère ; de l'est, à la même villa et à Joseph Aureglia ; et de l'ouest, à messieurs Louis et François Barral.

Elle fait partie du numéro 237 de la section E, du plan cadastral de la Principauté de Monaco.

**NOMS DES POURSUIVANTS**

Cette vente est poursuivie à la requête de :

1<sup>o</sup> Dame Eudoxie RAYNAUD, épouse assistée du sieur Julien MÉCHÉLAÈRE, artiste musicien au Casino de Monte Carlo, avec lequel elle demeure à Monte Carlo ;

2<sup>o</sup> Dame Blanche RAYNAUD, épouse assistée du sieur Emmanuel MUGERTI, entrepreneur de peinture, avec lequel elle demeure à Monaco ;

Et 3<sup>o</sup>, dame Antoinette RAYNAUD, épouse autorisée du sieur Antoine SANGÉORGES, propriétaire, avec lequel elle demeure à Monaco.

Ayant tous M<sup>e</sup> BLANC pour défenseur.

En présence ou elle dûment appelée de la dame Dévote RAYNAUD, épouse du sieur Etienne CARAVÉO, demeurant à Monaco.

Elle a été ordonnée par un jugement du Tribunal Supérieur de Monaco en date du quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, et avait été fixée au neuf mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, mais à cette audience personne n'ayant couvert la mise à prix de dix mille francs, elle a été renvoyée à la date sus indiquée, par jugement du même jour.

**MISE A PRIX**

Ledit immeuble sera mis en vente en un seul lot, outre les charges, sur la mise à prix de dix mille francs, fixée par monsieur l'Avocat Général, aux termes d'une Ordonnance en date du sept février mil huit cent quatre-vingt-quinze, ci. . . . . **10,000 fr.**

**RABAIS**

A défaut d'encheres, l'adjudication se fera au rabais, conformément à l'article 389 du Code de procédure.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du Tribunal Supérieur où il a été déposé le cinq février mil huit cent quatre-vingt-quinze, et pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> Blanc, notaire et défenseur.

Fait et rédigé à Monaco, le dix-huit mars mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Signé : A. BLANC.

Enregistré à Monaco, le dix-huit mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, folio 97 v<sup>o</sup>, case 5, reçu : un franc.

Signé : BERTONI.

**AVIS**

Par convention verbale, M. Charles REALI a promis de vendre à M. J. KAISER, la part qu'il possédait comme associé dans l'*Hôtel de Londres*, à Monte Carlo

Les oppositions seront reçues par M. KAISER, *Hôtel de Londres*, dans la huitaine, à compter de ce jour, sous peine de déchéance.

**COURS et LEÇONS  
POUR JEUNES FILLES**

COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES LITTÉRAIRE FRANÇAISE

S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

**AMEUBLEMENT FRANÇAIS**

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

**GRAND BAZAR**

**MAISON MODELE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

**ARTICLES DE PARIS**

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,  
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS  
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE  
DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

**ARTICLES DE VOYAGE**

Maison recommandée — On parle les Langues

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**LEÇONS DE FRANÇAIS**

**M<sup>lle</sup> LÉONTINE POIVEY**

DIPLÔMÉE DE L'ACADÉMIE D'AIX

MONACO — Square Nave — CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1895

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
25	758.9	757.1	749.0	746.1	744.8	14.1	13.9	14.0	14.0	16.8	58	S O violent	Couvert
26	747.5	747.5	747.0	748.1	748.5	14.5	16.9	17.1	15.0	13.5	30	id.	Beau, quelques nuages
27	753.0	752.2	750.2	750.4	751.0	14.0	16.4	16.5	14.1	13.5	47	id.	id.
28	750.0	749.8	749.0	748.2	748.5	13.5	17.0	17.1	14.0	13.1	46	S O faible	Nuageux
29	750.1	749.9	750.1	751.9	752.3	13.5	17.0	16.1	15.0	12.7	33	S O violent	id.
30	752.5	751.4	751.1	751.2	751.9	12.0	14.2	13.9	12.1	10.9	38	S O fort	id.
31	753.6	753.6	753.0	752.8	753.0	11.8	15.0	15.1	13.0	12.1	37	S E faible	Beau, quelques nuages
DATES		25	26	27	28	29	30	31					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES	Maxima	16.8	17.2	16.9	17.1	17.0	14.9	15.2	Pluie tombée : 00 <sup>mm</sup>				
	Minima	11.2	12.9	12.6	11.9	11.5	10.7	10.1					